



Harcèlement téléphonique

Par **Les11vignerons**, le **23/07/2017** à **09:36**

Bonjour,
Notre démarche commerciale est de harceler des clients potentiels par téléphone en ciblant des personnes "faibles", personnes âgées, afin d'obtenir des ventes pour notre structure. Sommes nous dans l'illégalité ?
Cordialement.
Les 11 vignerons d'Aquitaine.

Par **morobar**, le **23/07/2017** à **18:48**

Bonjour,
Harcèlement: code pénal 222-33-2
Abus de faiblesse: code pénal 223-15-2
A vous de lire et d'en conclure.

Par **BrunoDeprais**, le **24/07/2017** à **09:28**

Bonjour
J'ai la curieuse impression que la personne qui signe "les 11 vignerons d'Aquitaine" ne signe pas en son vrai nom.

Par **jos38**, le **24/07/2017** à **09:33**

bonjour. en tapant "11 vignerons d'Aquitaine" dans votre moteur de recherche, vous verrez que cette société existe et que le 18 juillet une personne a fait un commentaire au sujet d'un démarchage intempestif

Par **BrunoDeprais**, le **24/07/2017** à **09:40**

Bonjour Jos 38, rnOui bien sur que j'avais regardé avant d'écrire.rnCela dit, j'imagine assez mal un commerçant ou une société venir écrire en place publique:rn"bonjour je m'appelle X et je vole mes clients, est-ce légal".rnAprès c'est à chacun son appréciation. rnAyant fait de la VPC, dès qu'un client n'est pas satisfait pour une raison x ou y, il va vider sa bile sur le net, et les mensonges et diffamations ne manquent pas de fuser.

Par **jos38**, le **24/07/2017** à **09:47**

re. oui c'est vrai. ma fille orthophoniste a été victime de la vengeance d'une mère après avoir fait un signalement à la DASS pour son enfant. en ce qui concerne les 11 vigneron, ils n'auraient ,en effet, pas utilisé le mot "harceler". peut-être est-ce la personne qui a eu du mal à poster son commentaire défavorable (d'après elle)

Par **BrunoDeprais**, le **24/07/2017** à **12:52**

Et bien vous voyez Jos.rnJ'ai connu bien pire que ça.rnPour moi ce fil est un fake.